

## STATUTS PARTICULIERS DES TRAVAILLEURS DE LA FONCTION PUBLIQUE

# Les dessous d'une décision

**La décision prise par le chef de gouvernement de mettre en application la nouvelle grille des salaires sans attendre la finalisation des statuts particuliers est-elle conforme à la réglementation régissant le secteur de la Fonction publique ? «Absolument pas», soutiennent des juristes.**

**Abder Bettache - Alger (Le Soir)** - Les juristes indiquent à ce sujet que «si les pouvoirs publics venaient à mettre en exécution cette décision, cela constituerait une violation des lois de la République».

Pour nos sources, le Trésor public ne peut engager une «dépense» s'il ne dispose pas d'un texte définitif suivi de mesure d'application. En d'autres termes et conformément à la réglementation, «il est impossible qu'une telle décision soit mise en application».

Face à cette nouvelle donne, il est permis d'établir deux grilles de lecture pour tenter d'expliquer cette décision inattendue du premier responsable de l'exécutif. La première réside dans le fait que Abdelaziz Belkhadem, volant au secours de l'UGTA, en tentant de

conforter ses militants syndicalistes responsables au sein de la Centrale syndicale.

L'enjeu du 11<sup>e</sup> congrès national, prévu les 27, 28 et 29 mars prochain en constitue un indice révélateur. A ce titre, il est important de noter que la décision prise par le gouvernement et rendue publique par son ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement est intervenue lors de son point hebdomadaire, 24 heures après la déclaration faite par le secrétaire national de l'UGTA en charge du dossier de la Fonction publique, M. Ali Merabet, membre du secrétariat national de l'UGTA, militant et membre du comité exécutif du FLN.

Ce dernier, faut-il le rappeler, dans une déclaration à la presse, a tiré à boulets rouges sur la direction générale de la Fonction



Abdelaziz Belkhadem.

Photo : Samir Sid

publique, l'accusant d'être à «l'origine du retard accusé dans la finalisation des statuts particuliers». Mieux, il a indiqué que «la Centrale syndicale paralyserait le pays si ces textes ne voyaient pas le jour prochainement».

Selon des observateurs, la Centrale syndicale, traversée par plusieurs courants politiques, dont les plus influents sont les partis du RND et du FLN,

est depuis quelque temps au centre de véritables manœuvres. Selon des indiscretions, le parti de Abdelaziz Belkhadem veut plus que jamais peser «lourdement» lors des prochaines assises de l'UGTA.

La seconde grille de lecture serait liée à la contestation sociale, qui a ébranlé en ce début d'année, faut-il le rappeler, le monde du travail, particu-

lièrement le secteur de la Fonction publique. Ainsi, à la veille de la seconde démonstration de force et ce à l'appel de la Coordination nationale des syndicats autonomes prévue les 24, 25 et 26 février prochains, le chef du gouvernement, voulant sans aucun doute couper l'herbe sous les pieds des représentants des travailleurs du secteur de la Fonction publique, a pris ladite décision.

Toutefois, il n'en demeure pas moins que pour les deux grilles de lecture, le facteur temps constitue pour le chef du gouvernement et également secrétaire général du FLN une haie importante à franchir avant d'entamer la dernière ligne droite. Question : Belkhadem atteindra-t-il son objectif ? Celle-ci reste entière, sachant que la question des statuts particuliers de la Fonction publique relève d'une gestion technique pas politique.

Pour rappel, le secrétaire général du gouvernement, M. Ahmed Naoui, avait déclaré récemment

que «la hausse des salaires n'interviendra qu'une fois l'adoption des 42 autres statuts en Conseil de gouvernement». En d'autres termes, la hausse des salaires dans le secteur de la Fonction publique ne sera effective qu'une fois cette ultime étape aura pris fin, quitte à ce qu'elle prenne le temps nécessaire avec cependant effet rétroactif à compter de janvier 2008. Pour rappel, M. Sidi Saïd, qui avait évoqué lors de ses déplacements à Aïn-Témouchent et Aïn-Defla le dossier de la Fonction publique en le qualifiant de «dossier colossal et complexe qui concerne plus de 1,5 million de travailleurs» et dont la Centrale syndicale a réussi d'ailleurs à concrétiser 90% des revendications, avait déclaré sur les ondes de la Radio Chaîne III «que le million et demi des travailleurs de la Fonction publique verront à compter du mois en cours (janvier 2008) sur leur fiche de paie la concrétisation de cette hausse de salaires».

A. B.

## LES PRÉAVIS ONT ÉTÉ DÉPOSÉS SAMEDI DERNIER 13 syndicats en grève ce dimanche

**Les 12 syndicats autonomes composant la Coordination nationale, des syndicats autonomes de la Fonction publique, auxquels s'est joint la Coordination des adjoints de l'éducation et les conseillers d'orientation seront en grève durant trois journées consécutives à compter du 24 février prochain. Ils ont déposé les préavis samedi dernier auprès de leurs tutelles respectives et auprès du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Cette coordination regroupe douze syndicats des secteurs de l'éducation nationale, la santé publique, l'enseignement supérieur, l'administration publique et des vétérinaires. Il s'agit des SNVFP, Snapest, Satef, Unpef, SNTÉ, SNPSP, SNPSSP, SNPDSM, SNMASM, Snapsy, Cnes, Snapasp.**

**Meriem Ouyahia - Alger (Le Soir)** - Animant, hier, une conférence de presse au siège du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTÉ), Meziane Meriane, coordinateur national du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) n'a pas manqué d'évoquer la prochaine manifestation de mécontentement des travailleurs.

«La paix sociale se gagne avec la prise en charge des fonctionnaires et non pas avec un pacte social conclu en catimini ou avec la matraque», a-t-il d'emblée déclaré.

Enumérant les griefs des fonctionnaires, il a relevé que le pouvoir d'achat est sans cesse laminé par une inflation incontrôlée. Ajouter à cela : «Une grille de salaires censée consacrer le savoir et la compétence, qui n'est en réalité qu'une supercherie, n'en déplaît au directeur général de la Fonction publique.» S'agissant du nouveau statut de la Fonction publique, Meziane Meriane, également porte-parole de la coordination, a noté : «La classification honteuse des professeurs techniques des lycées techniques, dans la grille des salaires, ainsi que la mise à mort de

l'enseignement technique.» Pour lui, le statut général de la Fonction publique, censé améliorer les conditions, socioprofessionnelles, n'est qu'un leurre. Concernant les mesures exceptionnelles évoquées par le ministre de la Communication dans sa récente sortie médiatique, le conférencier a soutenu qu'il ne s'agit que d'anticipation. Et de s'interroger : «La question est de savoir si les statuts particuliers sont déjà finalisés ou sont-ils dans les tiroirs ?» Evoquant la sortie médiatique de l'UGTA, fustigeant la direction générale de la Fonction publique, Meziane Meriane s'est exclamé : «On cherche à tromper qui ? Il s'agit du syndicalisme d'Etat. L'UGTA ne fait qu'entériner les décisions prises par les pouvoirs publics.»

Interrogé sur les possibles pressions qui seront exercées par l'administration contre les travailleurs, le coordinateur national du Snapest est catégorique : «S'il (le pouvoir, ndr) pense qu'en ayant recours à l'arsenal juridique, comme cela a été le cas pour le syndicat des para-

médicaux, nous serons affaiblis, il se trompe.» Le Snapest, lors de la réunion de son bureau national, a appelé à combler les journées de grève par des assemblées et des élections des sections.

Face à la situation engendrée par la promulgation du nouveau système de classification et de rémunération des fonctionnaires qui ne réhabilite pas les professeurs de l'enseignement secondaire technique, ni le fonctionnaire et face au mépris affiché par les pouvoirs publics envers les syndicats autonomes, le bureau national de ce syndicat a appelé tous ses adhérents à faire de ces journées de grève une totale réussite.

Quant aux éventuelles actions de protestation qui peuvent suivre, Meziane Meriane a évoqué la grève ouverte ou bien cyclique. «C'est la base qui décide», a-t-il déclaré. Et d'ajouter : «La responsabilité sera assumée par les pouvoirs publics. A qui profite ce pourrissement que cherche le gouvernement ? Sa responsabilité est entièrement engagée.»

M. O.

## Le ministre de la Communication en visite au Soir d'Algérie



Photo : Waïd Thiba

Le ministre de la Communication, M. Abderrachid Boukerzaza, s'est rendu, hier, au siège du Soir d'Algérie dans le cadre d'une visite à la Maison de la presse Tahar-Djaout.

M. Boukerzaza s'est entretenu avec M. Fouad Boughanem, le directeur de publication, avant de saluer les journalistes présents à la rédaction.

R. N.

## Un séisme de magnitude 3,6 degrés secoue Relizane

Un séisme de magnitude 3,6 degrés a secoué le chef-lieu de la wilaya hier à 9h25, a annoncé le Centre algérien de recherche en astronomie astrophysique et géographique (CRAAG). L'épicentre a été localisé à 19 kilomètres au sud-est de la ville de Relizane, a indiqué le CRAAG. Cette secousse qui a provoqué des scènes de panique n'a pas fait de dégâts.

A. Rahmane